



Mariage prévu en Suisse

septembre 2022

Documents à présenter personnellement à votre représentation suisse

Les offices de l'état civil en Suisse sont compétents pour les questions relatives aux mariages. Le fiancé domicilié en Suisse est donc prié de s'adresser auprès de l'office de l'état civil du lieu du mariage quant à la procédure à suivre.

Pour le partenaire cambodgien ainsi que pour le citoyen suisse qui réside au Cambodge, la procédure pour la préparation du mariage se déroule comme suit :

Pour la personne de nationalité suisse vivant au Cambodge

- Passeport**
- Certificat individuel d'état civil**, établi il y a moins de six mois
 - Le document est délivré par l'office de l'état civil du lieu d'origine.
- Certificat de résidence**, établi il y a moins de six mois
 - Le document est délivré par la commune de résidence
 - Pour les Suisses de l'étranger inscrits auprès d'une représentation suisse, le certificat n'est pas nécessaire

Pour le partenaire cambodgien

- Copie du formulaire "Demande de procédure préparatoire au mariage" rempli par le partenaire résidant en Suisse**
 - Ceci est nécessaire, au cas où le partenaire qui vit en Suisse n'est pas présent et sert à déclarer les données personnelles exactes, la nationalité/lieu d'origine et l'adresse du partenaire absent, ainsi que le lieu de mariage choisi.
- Passeport cambodgien**
- Acte de naissance ou extrait de l'acte de naissance** (établi il y a moins de six mois)
- Certificat de résidence**, établi il y a moins de six mois par l'autorité responsable (dans les villes «Sangkat» ou dans les provinces «Commune») du lieu de résidence
- Certificat d'état civil** (« célibataire », « divorcé », « veuf »), établi il y a moins de six mois
 - Le certificat doit être demandé personnellement auprès du « Sangkat » ou «Commune» du lieu de résidence
 - Si divorcé, en **outre jugement de divorce** ainsi que la **déclaration certifiant le caractère définitif et exécutoire** du jugement
 - Si veuf, en outre **acte de décès** de l'époux décédé
- Copie du **livret de famille** (aucune traduction nécessaire)
- Le cas échéant, **certificat de changement du nom de famille, resp. du prénom**, établi par le tribunal compétent („Phnom Penh Municipal Court“ resp. „Provincial Court“).

Pour les enfants en commun

- Acte de naissance ou extrait de l'acte de naissance** (établi il y a moins de six mois) de l'enfant
 - Si la mère de l'enfant et le père suisse ont annoncé la naissance aux autorités cambodgiennes personnellement et au moyen de la signature / des empreintes digitales, aucune reconnaissance de

Embassy of Switzerland
35 North Wireless Road, (Thanon Witthayu)
Bangkok 10330

G.P.O. Box 821, Bangkok 10501

Telefon: 02 674 6900; Fax: 02 674 6901

bangkok.cc@eda.admin.ch
www.eda.admin.ch/bangkok

paternité séparée n'est requise. Toutefois, cela doit avoir été fait dans les 30 jours qui suivent la naissance, sinon la présence de deux témoins en plus des deux parents est requise.

- Sinon, un **certificat de reconnaissance de paternité**, délivré par l'autorité cambodgienne compétente («Sangkat» ou «Commune») pour le lieu d'établissement de l'acte de naissance, doit être remis.

Passeport étranger de l'enfant, si disponible

Tous les documents et actes doivent être remis personnellement **en original** auprès du Centre Consulaire Régional à **Bangkok**. Leur soumission doit avoir lieu pendant les [heures d'ouverture du guichet](#) ([rendez-vous](#) au préalable). Les actes établis une seule fois (p. ex. acte de naissance) seront rendus immédiatement

Lors du dépôt des actes en personne au guichet, les **formulaires** suivants doivent être remplis:

- Demande en vue du mariage
- Déclaration relative aux conditions du mariage.

Le Centre consulaire régional ainsi que les autorités cantonales de l'état civil se réservent le droit d'exiger d'autres documents ou vérifications si nécessaire.

Traduction

Les documents en langue khmère doivent être **traduits** en français, anglais, allemand ou italien :

GO CO., LTD. TRANSLATION
98C rue 108, Phnom Penh
Tel. +855 12 47 65 65 ou +855 23 98 68 69
Email: go_translation@hotmail.com
Langues: en/fr/kh

PYRAMID SERVICE CO., LTD.
Phnom Penh Center, North Building, Ground Floor, Office 011, Corner of Preah Sihanouk (274) and Sothearos (3) Blvds.
Tel. +855 17 86 35 45 ou +855 23 21 75 45
Email: info@pyramidtranslate.com
Langues: en/fr/de/it/kh

CELLULE DE TRADUCTION D'URPP
1, bâtiment D de l'ILE, Université royale de Phnom Penh, Bd. de la Fédération de Russie, Phnom Penh
Tel. +855 12 78 76 65 ou +855 12 31 68 46
Email: cdtdef@gmail.com
Langues: fr/kh

FIRST-CLASS SOLUTIONS LTD.
12 Street 222, Phnom Penh
Tel. +855 23 21 41 42 ou +855 78 56 78 63
Email: fcmanagement@firstclass.com.kh
Langues: en/fr/de/it/kh

Vérification approfondie

Pour la **vérification** des documents et actes cambodgiens par un avocat mandaté par le Centre Consulaire Régional un montant d'au moins USD 330.00 sera facturé. Celui-ci doit être payé en USD ou en THB lors de la soumission des actes. Le montant exact dépend du nombre de documents et de leur lieu d'établissement.

Interprète

Si le partenaire cambodgien ne maîtrise pas suffisamment bien une langue nationale suisse ou l'anglais, la présence d'un interprète est indispensable. Veuillez-vous renseigner auprès du Centre Consulaire Régional à Bangkok pour obtenir les coordonnées nécessaires.

Emoluments

Lors du dépôt des documents, les émoluments d'**environ CHF 305.00** ainsi que **CHF 40.00** pour le certificat de résidence pour les Suisses de l'étranger sont à payer en **THB**. Ces émoluments sont perçus en accord avec l'Ordonnance sur les émoluments du Département fédéral des affaires étrangères (OEmol-DFAE) ainsi que l'Ordonnance sur les émoluments en matière d'état civil (OEEC).

Informations supplémentaires

Les offices de l'état civil en Suisse ou la représentation suisse peuvent donner avant le mariage des informations quant au **nom de famille** à porter après le mariage.

Délai de traitement

Tous les documents et actes remis seront légalisés et, ensemble avec les formulaires remplis, transmis à l'office de l'état civil responsable pour le lieu du mariage. Il faut compter avec un délai d'**au moins dix semaines** jusqu'à ce que le mariage puisse avoir lieu. Le Suisse resp. le partenaire résident en Suisse est prié de contacter directement, après ce délai, l'office de l'état civil responsable.

Après le mariage en Suisse

Les Suisses de l'étranger inscrits auprès de ce Centre Consulaire Régional sont priés d'envoyer une **copie de l'acte de mariage** à cette représentation par courriel, dans le but de mettre à jour le registre des Suisses de l'étranger.

Les changements d'état civil qui ont eu lieu à l'étranger sont généralement à annoncer aux pays d'origine des partenaires. Après le mariage, veuillez contacter la représentation du Royaume de Cambodge en Suisse pour enregistrer le mariage en Cambodge.

Demande de visa pour les citoyens cambodgiens

Les citoyens cambodgiens nécessitent d'un visa, pour voyager resp. prendre domicile en Suisse. Si une prise de résidence en Suisse est prévue, la demande de visa devrait être soumise le jour même au guichet de la section des visas du Centre Consulaire Régional. Pour des informations détaillées à ce sujet vous êtes priés de consulter le [site internet](#) de cette représentation et/ou contacter la section des visas à l'adresse suivante : bangkok.visa@eda.admin.ch.